DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Le collège 100% numérique dans les Bouches-du-Rhône

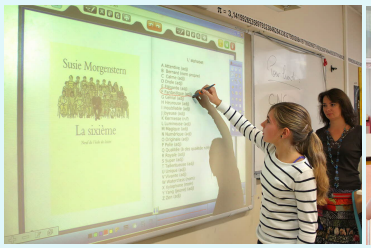

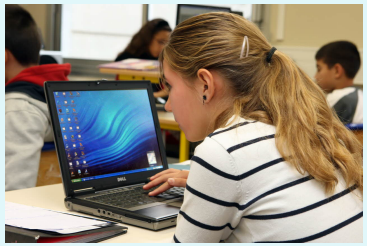

Une ambition pour le département / 1

- Dans un monde qui évolue très vite, le **développement du numérique dans les pratiques éducatives** ainsi que la préparation des jeunes à vivre et travailler dans la société numérique engagent notre système d'éducation et de formation, pour la cohésion sociale, pour l'emploi, l'attractivité et la compétitivité du pays.

- Le **département des Bouches-du-Rhône**, en partenariat avec l'académie, mène depuis de nombreuses années une ambitieuse politique de développement du numérique dans les collèges. Elle se poursuit et s'amplifie avec l'ambition du **« Collège 100% numérique »**, portée par la Présidente du Conseil départemental dans le cadre de son projet de territoire pour « **La Provence de demain** ».

Une ambition pour le département / 2

Cette politique comprend :

- la mise à disposition par le département de **140 Assistants Techniques Informatiques (ATI) dans les 135 collèges** publics qu'il gère (dont 9 coordonnateurs de bassin). Ces agents sont chargés de la **gestion du parc** et de **l'accompagnement de la communauté pédagogique** dans le développement des usages numériques ;

- les **travaux informatiques** (câblage, bornes WiFi…) et l'**équipement des établissements** en ordinateurs fixes et mobiles, vidéoprojecteurs, tableaux interactifs, logiciels…

Une ambition pour le département / 3

Mais aussi :

- la **modernisation**, **achevée, de l'architecture informatique des établissements (projet NetCol)**, qui va permettre le développement de nouveaux services ;
- la mise en œuvre, en cours, d'un **plan de généralisation du raccordement au Très Haut Débit** dans tous les collèges publics ;
- la participation, au **premier rang national**, au **Plan Numérique** lancé par l'État.

Tous projets confondus, le département consacrera en **2017** au « Collège 100% numérique » un budget global de **25 000 000 €** (investissement + fonctionnement)

La modernisation de l'architecture informatique / 1

Elle est à présent achevée.

- Chaque collège disposait de cinq **serveurs**, matériels informatiques assurant l'hébergement de certaines ressources numériques et la gestion des questions de sécurité informatique, de droits d'accès et d'utilisation des ressources.
- Ce **matériel**, le plus souvent vieillissant et obsolète, a été **totalement renouvelé sur deux ans (projet SerCol)**. Nous avons réduit leur nombre à un seul serveur physique faisant fonctionner une dizaine de serveurs virtuels.
- Cette opération a par ailleurs été l'occasion de m**oderniser l'architecture des serveurs des collèges (NetCol)** afin de permettre, à terme, de nouvelles fonctionnalités.

La modernisation de l'architecture informatique / 2

Ainsi, devrait se créer dans les prochaines années un lien permanent entre le collège et la maison, avec :

- **un portail captif WiFi,** permettant un usage sécurisé au sein du collège de tout équipement connecté, y compris ceux appartenant aux professeurs ou aux élèves ;
- un **environnement pédagogique virtualisé (« bureau virtuel »)**, permettant aux professeurs, aux élèves et à leur famille de pouvoir accéder, depuis leur domicile, à l'ensemble des applications informatiques et des documents présents sur les ordinateurs du collège.

Les **études préalables** seront lancées en **2017**.

Un plan de raccordement des collèges au Très Haut Débit

- Afin de permettre le développement des usages numériques, le département a souhaité lancer un **plan de raccordement des collèges au très haut débit (THD),** avec **connexion à la fibre optique**.
- Ceci permettra **d'assurer un débit garanti de 20 Mbit/s** pour l'accès à Internet, **à comparer au débit assuré à ce jour (2 Mbit/s)**, et de l'augmenter encore si nécessaire dans les prochaines années.
- **Mi-novembre 2016, 49 collèges étaient déjà connectés**. 28 supplémentaires le seront **d'ici la fin d'année (57% des 135 établissements**) et le reste d'ici fin 2017.

Budget « THD » 2017 = Investissement : 1 365 000 €

Fonctionnement : 1 090 000 € (dont 1,05 M€ en abonnements)

Nb : budget annuel moyen abonnement pour 135 collèges = 1,6 M€

Le Plan Numérique National

- Ce plan a été lancé par l'État. Le **département en est partenaire et co-financeur à 50%.**
- L'objectif est de **doter les élèves de 5e d'une tablette avec clavier**, qui correspond aux objectifs du Plan Numérique National. **À terme, tous les collégiens** auront une tablette à leur disposition **(= 97 000 élèves + enseignants, public + privé sous contrat d'association)**.
- Pour **l'année scolaire 2016/2017, 95 collèges publics et privés seront concernés**, soit **plus de la moitié** des établissements **(diffusion mars 2017)**. À la rentrée prochaine, **tous les collégiens de 5e** devraient être équipés, et en 2018 tous ceux de 6e.
- **Budget** investissement **« PNN » 2017 =** : 14 M€ dont **13,7 M€ pour la fourniture de 48 000 tablettes + 1 300 armoires mobiles de rangement.**

Gestion informatique des accès et vidéoprotection

- Le département a lancé **un plan pluriannuel**, avec l'objectif de **renforcer significativement la sécurité des 135 collèges publics** du département, face au risque d'intrusion et à la menace terroriste en particulier.
- Dans ce cadre sont notamment prévues la **généralisation et la modernisation de la vidéo-protection des collèges (caméras numériques)** et le **contrôle d'accès informatique** aux établissements (**portiques** à lecteurs de badges reliés au serveur du collège et, à terme, au serveur central du département).
- Une **expérimentation pilote** a été initiée en **2016 sur deux collèges**, recueillant globalement la satisfaction des usagers. **12 collèges supplémentaires seront équipés d'ici fin février 2017, suivis d'une douzaine supplémentaires d'ici** fin 2017.

La téléphonie sur Internet

- L'objectif est de **mettre en place la téléphonie sur Internet** (ou TOIP) dans les collèges et de **permettre de réduire à terme de façon très importante le coût de fonctionnement** de la téléphonie dans les collèges, tout en offrant des nouveaux services grâce à cette technologie.

- Les **études préalables** seront lancées en **2017**

- Pour plus d'informations, merci d'adresser vos questions par mail à :

vincent.buteau@cg13.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION